



PRÉFET DU GERS

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction Départementale des Territoires
Service Eau et Risques
Unité Qualité de l'Eau

LE PRÉFET

Auch, le 21 février 2023

Monsieur,

Après instruction de votre dossier de déclaration au titre des articles L 214-1 à L 214-8 du code de l'environnement, enregistré sous le numéro 32-2022-00101 et relatif au

PROJET D'UN LOTISSEMENT « LES CHAMPS DORÉS » SUR LA COMMUNE DE GIMONT

pour lequel un récépissé vous a été délivré le 29 mars 2022 et qui a été déclaré complet et régulier le 21 février 2023, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration, **sous réserve que les canalisations de collecte des eaux pluviales permettent d'évacuer les débits de pointe du projet**. Dès lors, vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.

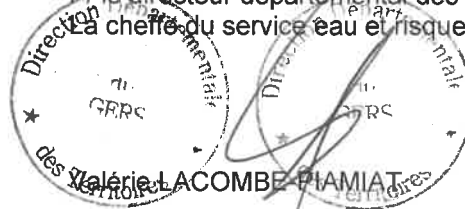
Copies de la déclaration, du récépissé et du présent courrier sont adressées dès à présent à la mairie de GIMONT où cette opération doit être réalisée, pour affichage pendant une durée minimale d'un mois. Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet de la Direction Départementale des Territoires du Gers durant une période d'au moins six mois.

Cette décision est susceptible d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de votre part dans un délai de deux mois et par les tiers dans un délai de quatre mois dans les conditions définies à l'article R. 514-3-1 du code de l'environnement à compter de la date d'affichage à la mairie de GIMONT.

Le présent accord ne dispense en aucun cas le déclarant de faire les déclarations ou d'obtenir les autorisations requises par d'autres réglementations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le préfet et par délégation
P/ le directeur départemental des territoires
La chef de service eau et risques



Pièce jointe :

– 1 certificat d'achèvement des travaux

Copie pour information :

EDEA environnement – Madame DALET Julie – 58 cote du Bridat – 33880 BAURECH

SARL OC'LAND
Monsieur Philippe CAVAILLES
32, Rue Pierre de Coubertin
81000 ALBI

Mél. : camille.diome@gers.gouv.fr
Tél : 05 62 61 53 33
19 Place du Foirail - 32 000 AUCH
www.gers.gouv.fr